

Montpellier: démission du doyen de la Fac de droit après des violences contre des étudiants

Montpellier, 24 mars 2018 (AFP) -

Le doyen de la Faculté de droit et science politique de Montpellier, Philippe Pétel, a remis sa démission au président de l'Université, après la violente éviction dans la nuit de jeudi à vendredi par des hommes cagoulés d'étudiants qui occupaient un amphithéâtre.

Le président de l'Université, Philippe Augé, a accepté la démission présentée vendredi soir par M. Pétel et nommé le vice-président, Bruno Fabre, administrateur provisoire de la Faculté.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des hommes cagoulés et armés de bâtons ont violemment expulsé des étudiants qui occupaient un amphithéâtre pour protester contre la loi Vidal sur les règles d'accès à l'université.

Des vidéos diffusées sur des pages Facebook et relayées par la Ligue des droits de l'Homme montrent l'intervention dans un amphithéâtre de plusieurs hommes cagoulés qui frappent des étudiants avec ce qui ressemble à des planches ou des morceaux de palette. Les syndicats étudiants ont fait état de quatre blessés.

Une enquête administrative et une enquête judiciaire ont été ordonnées, tandis que certains étudiants mettaient en cause le doyen de la faculté. Vendredi, un rassemblement de protestation devant les grilles baissées de la faculté de droit a réuni plusieurs centaines d'étudiants. Au micro, des intervenants ont réclamé "le droit de manifester une opposition sans se faire agresser" et mis en cause le rôle "du doyen (de la faculté de droit) et ses sbires".

L'enquête judiciaire a été ouverte pour des "faits de violences en réunion et avec arme", a indiqué vendredi à l'AFP le procureur de la République de Montpellier Christophe Barret.

"J'ai pris acte de la démission du doyen de la Faculté de droit de Montpellier. L'inspection que j'ai missionnée sera sur place lundi, et elle rendra publiques ses conclusions", a annoncé la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal, sur Twitter samedi.

La veille, elle avait condamné "avec la plus grande fermeté ces actes de violence" et souhaité que "toute la lumière" soit faite. L'Inspection générale de l'administration de l'Education nationale et de la Recherche (IGAENR) doit se rendre sur place lundi.

- "Hommes en noir" -

"Nous pouvons nous féliciter de cette victoire mais la lutte continue", a réagi le syndicat Solidaires étudiants de Montpellier. "De nombreuses personnes ont identifié des enseignants de l'université comme faisant partie des agresseurs, nous réclamons que ces derniers soient eux aussi démis de leurs fonctions", ajoute-t-il.

"Parmi les personnes cagoulées, oui, c'est possible qu'il y ait eu un prof de droit", avait lui-même admis M. Pétel, auprès de CheckNews, le site de fact checking de Libération, tout en assurant ne pas être "à l'initiative de la venue de ces hommes en noir", comme certains étudiants l'en accusent.

En réaction à ces violences, des étudiants de l'université Lille 2 ont appelé à une mobilisation nationale mercredi dans les facultés.

Le président de l'université Montpelliéraine a ordonné la fermeture de la faculté jusqu'à lundi matin et dit avoir déposé plainte contre X "afin que toute la lumière soit faite sur les événements". Accompagné de l'administrateur provisoire de la faculté de droit, il ira "à la rencontre des agents et des étudiants de la Faculté" de droit "dès le début de la semaine prochaine", selon l'Université.

Une délégation d'étudiants et de représentants des personnels universitaires avait été reçue vendredi par le préfet de l'Hérault Pierre Pouëssel et la rectrice de l'académie de Montpellier Béatrice Gille qui ont condamné "avec la plus grande fermeté les exactions injustifiées et injustifiables commises par ce groupuscule", dans un communiqué commun.

Des étudiants dénonçant la sélection sociale qu'introduit, selon eux, la nouvelle loi Vidal sur l'accès à l'université bloquent l'université montpelliéraine de Lettres Paul Valéry depuis mi-février.

jp-il/cr/swi



PAYS :France
SURFACE :93 %
PERIODICITE :Quotidien



► 24 mars 2018 - Edition Fil Gen

Afp le 24 mars 18 à 17 48.